

Cahier thématique – **Mobilité**

Quelques termes

Déplacement : Trajet avec un motif (par exemple la formation ou les achats). On peut utiliser plusieurs modes de transports pour un trajet.

Mode de transport : Un mode de transport est un moyen de se déplacer. On distingue les transports publics (bus, train, etc.), les modes doux (marche, vélo, etc.) et les transports individuels motorisés (voitures, moto, etc.).

Service à la demande : Le service à la demande concerne des offres de transports publics qui se réservent individuellement à l'avance (PubliCar, AlloBus, etc.).

La mobilité dans le canton de Vaud en quelques chiffres

La voiture

En 2000, 15% des ménages n'avaient pas de voiture.

En 2010, ils étaient 20% soit un ménage sur cinq sans voiture, 48% avec une voiture, 27% avec deux voitures et 5% avec 3 voitures et plus. A Lausanne, 44% des ménages n'ont pas de voiture tandis qu'à la campagne, ils ne sont que 9 à 10%.

En 2000, un jeune sur 3 de 18 à 25 ans n'avait pas le permis de conduire.

Les motos et scooters

En moyenne, un ménage du canton sur 10 possède au moins une moto ou un scooter, qu'ils habitent à la campagne ou en ville.

Transports publics

Presque la moitié de la population (46%) possède un abonnement de transports publics (demi-tarif, abonnement Mobilis, etc.). En 2000, seule 30% de la population en avait un. A Lausanne, 69% des habitants possèdent un abonnement de transports publics, dans les autres villes et à la campagne, ils sont en moyenne 46%.

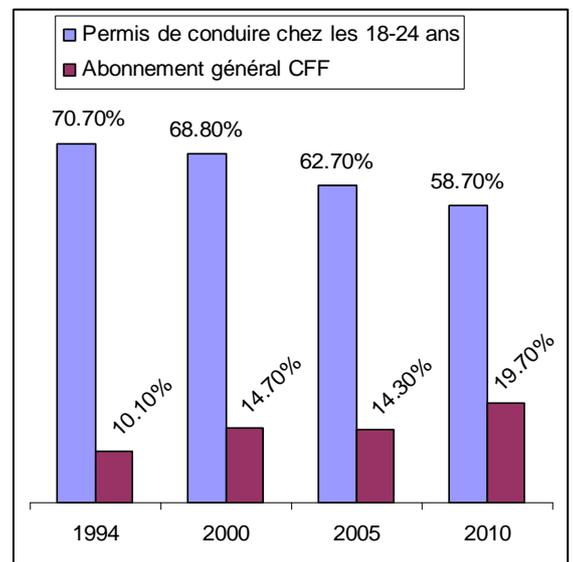
Déplacements selon le mode de transport

En moyenne, chaque jour, chaque habitant-e du canton parcourt 41km en 83 minutes. Il n'y a qu'à Lausanne que le nombre de km parcourus est plus faible.

La majorité des déplacements sont effectués en voiture (41% en tant que conducteur et 11% en tant que passager). 11% sont effectués en transports publics (4% en train), 31% en marchant, 2% à vélo et 2% en moto ou scooter. Seul 1% des déplacements se fait en combinant la voiture et les transports publics. L'ordre de grandeur reste le même si l'on se base sur la durée.

Depuis 2010, les transports individuels motorisés (voiture, moto, scooter) diminuent dans tout le canton tandis que les transports publics augmentent légèrement et que la marche et le vélo augmente fortement. Malgré tout, près de 20% des déplacements en voiture font moins d'un kilomètre, soit 15 minutes à pied et 5 minutes à vélo.

De plus, de plus en plus de Vaudois-es utilisent plusieurs modes de transports pour leurs déplacements.



Déplacements selon le mode de transport

Autres 1%

Transports publics 12%

Mobilité douce
33%

Transports individuels
motorisés
(voiture, moto, scooter)
55%

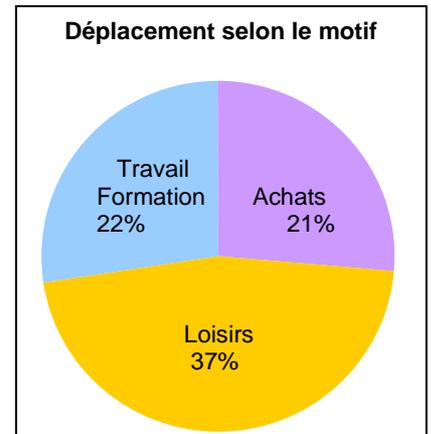
Déplacement selon le motif

37% des déplacements sont effectués pour les loisirs, 22% pour le travail et la formation et 21% pour les achats. Depuis 10 ans, on se déplace un peu moins pour le travail et la formation et un peu plus pour les achats.

Pour les achats, on se déplace principalement dans les environs de son domicile. Pour le travail et la formation, la durée moyenne du déplacement est de 25 minutes. Si la voiture reste majoritaire, elle diminue de 7% tandis que le train et la marche augmente.

Financement :

Les recettes des titres de transports ne couvrent que 30% des dépenses des transports publics. La confédération, les cantons et les communes soutiennent les transports publics à hauteur de 410.- par personne et par an.



Les derniers sondages ont montré que la majorité de la population souhaitait utiliser les recettes du trafic routier (taxes sur l'essence par exemple) pour le développement des transports publics (76%) et pour l'amélioration du trafic routier (86%).

Futur :

On estime à environ 1,6% la croissance de la population de canton chaque année, soit 10'000 nouveaux habitants par an.

Réseaux

Réseau routier :

- 206 km de routes nationales
- 2132 km de routes cantonales (1505 km hors traversée de localités)

Transports publics

2000 kilomètres (trains et bus) regroupant plus de 2200 arrêts ou stations.

- 24 lignes ferroviaires
- 71 lignes de bus régionales
- 56 lignes de bus et trolleybus urbains
- 2 lignes de métros
- 4 funiculaires
- 3 lignes lacustres (Léman)

Répartition des compétences entre le Canton et la Confédération

	<i>Confédération</i>	<i>Canton de Vaud</i>	<i>Communes</i>
Routes	Construction, exploitation et entretien des routes nationales	Construction, exploitation et entretien des routes cantonales et communales	Entretien Aménagement de l'espace public
	Loi sur la circulation routière		Stationnement
Rail	Grandes lignes, planification nationale et transports de marchandises		
Transports publics	Transports régional et d'agglomération		
		Communauté tarifaire	Participation dans les entreprises de transports publics
Mobilité douce		Pistes cyclables	

Questions-clés

Pourquoi se déplace-t-on dans le Canton (études, travail, loisirs, famille, etc.) ? Comment se déplace-t-on ? Que faudrait-il améliorer ? Faut-il encourager certains types de mobilité ou en restreindre d'autres ?

Sources :

- **Microrecensement Mobilité et Transports 2010**, sur demande des Cantons de Vaud et Genève, Prof. Vincent Kaufmann – TraCE , Sébastien Munafò – OUM/TraCE, EPFL-TraCE Transportation Center / Centre de Transport, UNIGE -OUM Observatoire Universitaire de la Mobilité, 2014.
- Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), www.vd.ch, 2015

Avril 2015